



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA VIENNE

Assemblée Générale du 1^{er} février 2019

Restaurant « Le Benjamin »

SOMMAIRE

Compte-rendu de l'AG 2018

Rapport moral de la présidente

Rapport du secrétaire

Rapport des commissions

Bilan financier et rapport des vérificateurs aux comptes

Budget prévisionnel

Election représentant AG régionale et FFTA

Questions diverses

Revue de presse

Compte-rendu

Assemblée Générale du 1^{er} Février 2019

Lieu :

Restaurant « le Benjamin », 86130 Dissay,

Clubs présents :

Châtellerault, Chauvigny, Jaunay-Marigny, Lenclôtre , Loudun, Lusignan , Poitiers, Saint Benoit , Smarves, Vouneuil-sur-Vienne.

Invité : Jean Hamache, représentant le CDOS 86.

Absent :

Club : Lathus

Membre : Fabrice Charaudeau

Procès verbal de l'assemblée générale 2018

Le PV de l'AG 2018 est voté avec 1 abstention.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle, qui sera cette année encore un moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Il est important que chaque club de notre département se sente concerné par l'avenir de ce comité et y prenne une part active.

L'année écoulée a été riche en changements : de présidence pour certains clubs, de règlements pour certaines disciplines, d'une réforme dans les formations fédérales, de tenues pour les arbitres....mais également d'incertitude concernant l'avenir du sport avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance et l'annonce de la fin programmée du CNDS. Malgré tout cela, nous devons continuer à pratiquer notre sport avec passion, à partager ses valeurs, de respect, de partage, de dépassement de soi.

A notre modeste niveau, nous avons œuvré cette année à la création d'un club en sud-vienne, projet qui me tient à cœur et que j'aimerais beaucoup voir se concrétiser en 2019. Pour l'ensemble de nos archers, le comité a participé au

coût d'inscription des championnats départementaux cible (salle/fita/fédéral) et pris en charge le coût des formations E1/E2 et AE, grâce à une subvention disparue depuis.

Pour l'année 2019, une bonne gestion va nous permettre la mise en place de certaines actions à déterminer avec vous car nous œuvrons avant tout pour vous, clubs de la Vienne et pour tous nos licenciés, présents et futurs.

Pour terminer, je remercie de tout cœur les clubs de Châtellerauld et Loudun qui accueillent régulièrement notre CD salle ainsi que celui de Jaunay-Marigny pour l'organisation du challenge Erik Poisson.

Notre prochaine assemblée, en 2020, sera électorale et je vous annonce dès à présent mon désir de ne pas me représenter au sein du comité départemental.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Je vais laisser la parole à notre secrétaire Sandra.

Ensuite, Mickael, trésorier de notre association, vous présentera son rapport financier, avant de passer aux différents votes.

La présidente,

Nathalie Monin

RAPPORT D'ACTIVITES

En janvier, l'assemblée générale du Comité se déroule le 26 ici même.

Le 4 février le challenge départemental était organisé par le club de Jaunay-Marigny.

Le 21 septembre, réunion de rentrée avec les présidents de clubs.

Le 22 septembre, animation Romagne

Le nouveau site internet est en fonction depuis septembre.

La page facebook fonctionne également bien

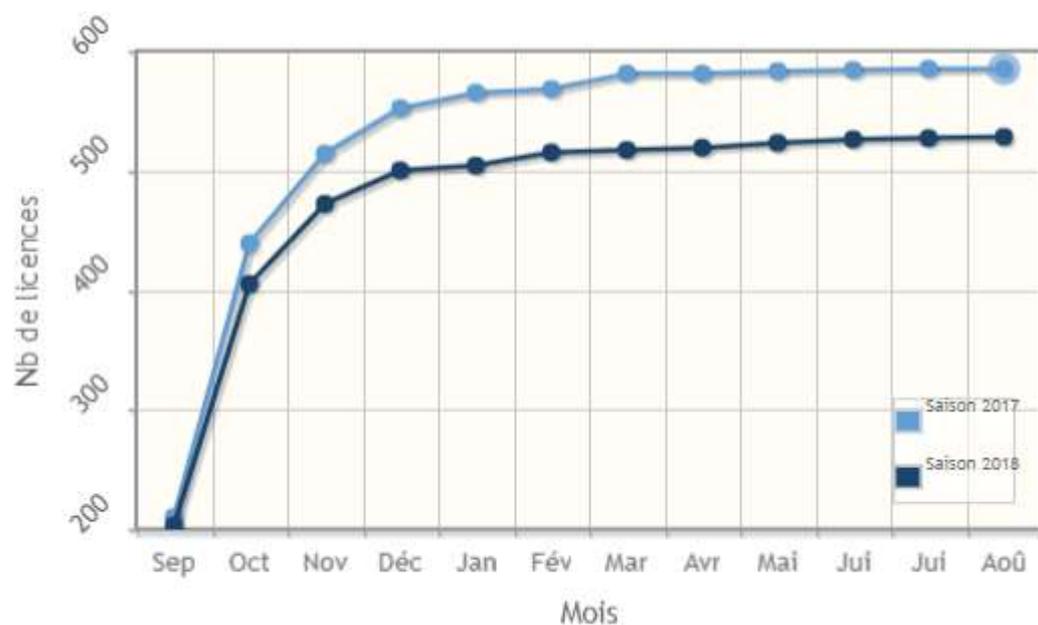
Commission sportive

- 1- Le Challenge départemental le 4 février à Jaunay-Marigny : 7^{ème} édition Une bonne participation pour le tir en équipe du matin. L'après-midi, une petite quarantaine d'archers se sont affrontés pour accéder aux plus hautes marches. Certaines catégories sont peu ou pas représentées (jeunes/ barebow hommes et femmes). La prochaine édition aura lieu à Jaunay-Marigny le 3 février.

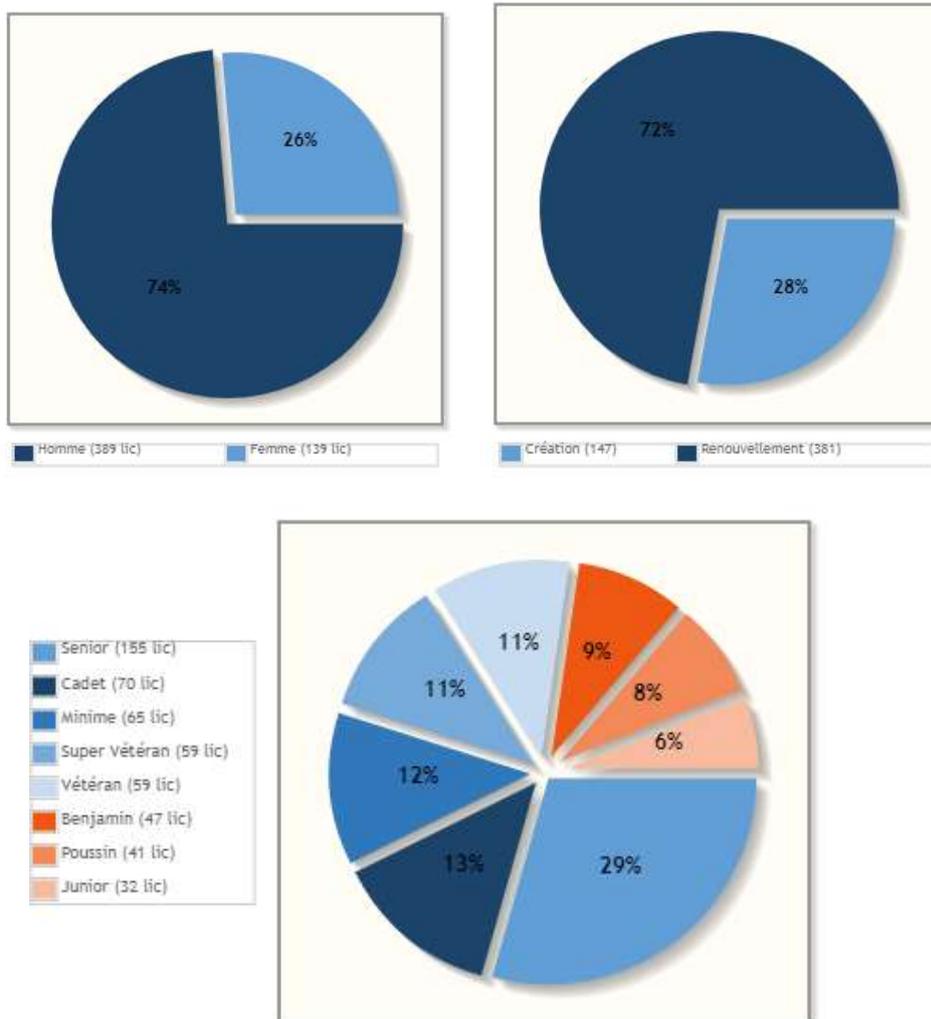




2-Quelques chiffres de la saison 2017/2018:



La saison 2018 se termine avec 528 licenciés, taux de renouvellement de 90%



Au niveau régional, pour la saison 2018 : 6329 licenciés avec 29 % de femmes et 32% de création.

3-Evolution dans les clubs :

Club	2014	2015	2016	2017	2018
Chauvigny	53	60	68	68	66
CSAD-C	66	61	72	60	56
Jaunay-Clan	87	86	94	62	48
Lathus	14	16	18	7	7
Lencloitre	58	54	66	47	50
Loudun	54	45	41	44	41
Lusignan	32	31	46	35	44
Poitiers	51	50	54	66	46

Saint Benoit	41	46	46	54	47
Smarves	95	89	74	74	65
Vouneuil	49	50	61	57	58

Participation championnat régionaux :

- **Salle :**

Jeunes : 21 participants

1 médailles d'or : (Chauveau Baptiste - Smarves)

2 médailles de bronze : (Gauvin Pierre – Smarves et Rone Valentin - Chauvigny)

Adultes : 17 participants

3 médailles d'argent (Bellin Alois – Poitiers / Kerviel Brigitte – Vouneuil / Peyrondet François- Smarves)

3 médailles de bronze (Cadillon Maeva- Smarves /Renoux Cindy – Poitiers/ Monin Nathalie-Vouneuil)

- **Fédéral : 30 participants**

6 médailles d'or

4 médailles d'argent

2 de bronze

- **Fita :**

- **CR/DRE CL– 9 participants** : 1 bronze

- **CR vétérans et jeunes – 9 participants** : 1 or et 1 bronze

Participation aux championnats de France :

- **Salle** : 9 participants : 1 **champion de France** HUGOT Antonin et 1 médaille de bronze Chauveau Baptiste

- **Fédéral** : 6 participants une médaille d'argent Durivaud Manuel -Smarves

- **Fita** : 10 participants une médaille d'argent Chauveau Baptiste – Smarves

- Equipe hommes CO de Smarves championne de France en FITA

RAPPORT DES COMMISSIONS

- **Commission record CD86**

Bonne remontée des records dans l'ensemble

- **Commission tir beursault : 2 or : Corentin et Nathalie**

1 participation au CDF

- **Commission matériel :** la plupart du matériel est entreposé à Bonnes dans un local (cibles mousses, cibles 3D...)

- **Commission arbitral : RAS**

BILAN FINANCIER

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	570	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	586
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	586
Fourniture d'entretien et de petit équipement	570		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	499	74- Subventions d exploitation	0
Sous traitance générale	371	Etat: CNDP	0
Locations	0		
Entretien et réparation	128	Région(s):	0
Assurance	0		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	0
62 - Autres services extérieurs	879		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Commune(s):	0
		subvention communauté de communes et agglomération	0
Publicité, publication	811		
Déplacements, missions	63		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	5		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion courante	4738
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	0
65- Autres charges de gestion courante	3288	76 - Produits financiers	29
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	5236	TOTAL DES PRODUITS	5353
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	5236	TOTAL DES PRODUITS	5353
RESULTAT	117		

Solde au 31/12/2018 : 14488,64 euros

Epargne : 3807,38 euros

- Election vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Jean-Marc Merlière sont élus à l'unanimité

- Représentant AG régionale / FFTA

Représentant à l'Assemblée générale du comité régional : 1 seul candidat : Corentin Barataud est élu à l'unanimité pour représenter le CD 86

Représentant à l'Assemblée générale de la FFTA : 1 seul candidat : Nathalie Monin est élue à l'unanimité pour représenter le CD 86 .

- Cotisations

Pas de changement – voté à l'unanimité

Budget PREVISIONNEL

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	1344	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	646
Achats non stockés de matières et de fournitures	1200	Vente de marchandises	346
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	300
Fourniture d'entretien et de petit équipement	144		
61 - Services extérieurs	920	74- Subventions d exploitation	0
Sous traitance générale	0	Etat: CNDS	0
Locations	200		
Entretien et réparation	300	Région(s):	0
Assurance	420		
62 - Autres services extérieurs	410		
Publicité, publication	150	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	250		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	10		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur	0	Fonds européens	0

rémunération			
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion courante	4000
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	4000
65- Autres charges de gestion courante	2000	76 - Produits financiers	28
TOTAL DES CHARGES	4674	TOTAL DES PRODUITS	4674
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	4674	TOTAL DES PRODUITS	4674
RESULTAT	0		

QUESTIONS DIVERSES

Questions:

1 - Dans le CR 2018, il est indiqué que le CD est une aide, un soutien pour les clubs. Serait-il possible de détailler les actions pour 2018.

L'aide apportée est diverse : conseil, accompagnement dans les manifestations, réponses cela dépend grandement de la demande des clubs. Cette aide peut être logistique, matériel, pécuniaire...

2 - Pourquoi le CD ne fait pas d'actions "sportives" pour les jeunes archers, Nous sommes le seul CD de l'ancienne aquitaine à ne rien faire.

Des stages « jeunes » étaient mis en place il y a quelques années. La participation a peu à peu diminuer aboutissant à l'arrêt de ces stages. Un autre problème est de trouver des encadrants qualifiés à des prix restants abordables. De plus, le CR organise des stages « jeunes » . Le CD reste ouvert à la possibilité de mettre à nouveau en place de tel stage, suivant la demande des clubs.

3 - Quel retour chiffré, nombre de nouvelles licences....pour les animations réalisées lors de l'année 2018.

Notre principale action a été de motiver à la création d'un nouveau club en sud-Vienne. On espère l'aboutissement de cette action pour 2019.

Quantifier les retombées des actions est toujours compliqué car les nouvelles licences sont prises dans les clubs, qui ne font pas souvent remonter l'origine de leur licence.

4 - Demande de Subvention: serait-il possible de détaillé les prochaines demandes (orientations, dates limites...) pour que les clubs et/ou le CD puissent anticiper.

Le CNDS est principalement tourné vers l'emploi. Le CD ne fera pas de demande cette année. Il y a actuellement beaucoup d'interrogation quand à l'avenir et à la forme que prendra cette subvention.

5 - Si un club du 86, souhaite faire une compétition national, quel soutien du CD celui-ci pourrait avoir en retour.

Les clubs peuvent proposer leurs projets. L'aide peut être sous différentes formes : humains, matériel,

6- Sur le CR, il noté que SMARVES se positionne pour une action, nous n'avons pas eu de retour du CD?

Nous avons proposé au club de Smarves d'être support pour le trophée des mixtes si besoin mais un seul club a manifesté le désir de participer. Donc le projet n'a pas abouti cette année.

7- Le CD, fait-il un soutien autre que sportif pour une équipe présente au niveau nationale.

Pas pour l'instant.

Après la conclusion laissée au représentant du CDOS, la séance est clôturée à 21h30.

Nathalie MONIN



Sandra POTIER



VU DANS LA PRESSE

Élisabeth Coric, présidente des Archers du Loudunois

Publié le 30/01/2018 à 04:55 | Mis à jour le 30/01/2018 à 07:22



La belle équipe autour d'Élisabeth Coric (au centre).

© Photo NR

Les Archers du Loudunois ont perdu leur président Erik Poisson, mais ont réussi leur saison, lui dédiant leurs victoires et leur travail de l'année.

Les Archers du Loudunois ont élu un nouveau bureau et une présidente, Élisabeth Coric, ce week-end lors de leur assemblée générale au pavillon du Québec d'Angliers. Erik Poisson, décédé d'une longue maladie, avait tenu la place depuis 17 ans. Le club compte 44 licenciés ; plus de la moitié (24) sont dans les catégories jeunes et 40 % de l'effectif est féminin (16). C'est un club solide, qui possède un arbitre, Corentin Barataud, et bientôt deux puisqu'Élisabeth Coric prêtera serment en février ; l'entraîneur Jean-Yves Delepine et deux assistants, qui suivront la formation à Poitiers cette année, complètent l'encadrement. Les résultats financiers du club sont positifs, grâce à la subvention de la municipalité de Loudun, et à celle du CNDS, pour la

labellisation de l'école de tir. Le prix cotisations reste identique. Côté organisation, le club va instaurer des commissions : dans un premier temps, la commission jeune et la commission sportive sont créées.

Plus de trois cents archers

Les Archers Loudunois ont organisé 4 concours en salle : Loudun a vu défiler plus de 300 archers en 2017. Les résultats sportifs sont variés selon les niveaux : en région les cadets/juniors terminent 1er dans la nouvelle ligue et Corentin Barataud seul participant au championnat de France a terminé 8e. Pour 2018, 3 équipes seront engagées en région : 1 jeune, 1 féminine, 1 masculine. Une animation ludique sera proposée aux plus jeunes pour les motiver jusqu'à la fin de saison.

Le label argent en point de mire

Les entraînements d'hiver ont lieu au gymnase du Petit Colas 3 fois par semaine et au parc de loisirs de Guesnes l'été. Un projet de terrain de tir en extérieur a été de nouveau demandé à la municipalité ; il pourrait être situé à l'extérieur du gymnase ; il faudrait pouvoir le sécuriser : « *l'endroit serait idéal puisque toute l'infrastructure est déjà là, les vestiaires et le local à matériel* », affirment les dirigeants. Sans compter que l'organisation de compétitions en extérieurs permettrait au club de prétendre au Label Argent (ils ont le bronze actuellement). La rencontre semi nocturne organisée pour la toute première fois en 2017 sera non seulement renouvelée mais passera en compétition départementale en mai.

Des labels pour les archers

VOUNEUIL-SUR-VIENNE



Les Archers du Val de Vienne ont été reçus en mairie.

© Photo NR

Samedi, la compagnie des Archers du Val de Vienne a été reçue en mairie à l'occasion de la remise des labels « argent » et « citoyens du sport » de la Fédération.

Après avoir souligné l'excellente dynamique du club et son investissement notamment au niveau des jeunes, le maire Johnny Boisson s'est vu remettre le label « argent » par la secrétaire générale du Comité régional Grand-Aquitaine.

D'excellents résultats Peu de clubs obtiennent ce label (Vouneuil est d'ailleurs le seul dans la Vienne). Hugues Hugot, le président du club, a souligné, lors de son discours, l'important investissement des bénévoles, ainsi que les excellents résultats sportifs des adhérents : « *Presque chaque compétiteur du club a fait un podium aux championnats départementaux et régionaux et plusieurs représentent régulièrement Vouneuil aux championnats de France* ». C'est le cas de Brigitte Kerviel (4e), Sophie Rouzé (9e) et Lisa Echouard (4e) qui se sont vus remettre la médaille de la commune par le maire.

A noter que Brigitte Kerviel, Sophie Rouzé et Antonin Hugot sont d'ores et déjà qualifiés pour les très sélectifs championnats de France en salle qui auront lieu courant février dans l'est de la France.

Smarves au sommet

Publié le 12/07/2018 à 04:55 | Mis à jour le 12/07/2018 à 04:55

TIR À L'ARC
SMARVES



A droite de l'arbitre du club Daniel Texier, les archers de Smarves Genêt, Peyrondet, Durivaud, Rondelot et Chauveau.

© (Photo sd)

La Flèche Pictave a réalisé un exploit retentissant en montant sur la plus haute marche du podium par équipes à Surgères. Une grande première.

Énorme. Inattendu. Exceptionnel. Les adjectifs ne manquent pas pour qualifier la performance des archers de Smarves, dimanche à Surgères, vainqueurs des championnats de France par équipes arc à poulies, pour la première fois dans l'histoire du club. Autour de Dominique Genêt, multimédaillé continental et mondial avec l'équipe de France, Manuel Durivaud, Cyril Rondelot, François Peyrondet et le jeunot Baptiste Chauveau n'ont jamais tremblé pour coiffer Rueil Malmaison, en tête après qualifications et auteur d'un départ canon.

Une seule défaite dans la saison Mais la force de Smarves, c'est sa régularité. Son tempérament. Les matchs s'enchaînaient et la formation masculine du président Franck Goubeau avançait inexorablement. A un match du terme, La Flèche Pictave mettait dans le mille pour ne plus lâcher le titre national. Rueil était un beau deuxième tandis que Rennes complétait le podium par équipes (DNAP) que Smarves a

intégré il y a trois ans. « *Pour deux troisièmes places et un titre* », insistait Dominique Genêt tout à sa joie. « *Je suis fier de mes partenaires qui ont été réguliers, calmes à toutes épreuves. On mérite d'être tout là-haut quand on regarde notre parcours sur l'ensemble de la saison. Nous n'avons perdu qu'une rencontre.* »

La concurrence était pourtant vive. « *Franchement, on n'y croyait pas trop car nos adversaires présentaient leurs meilleurs éléments. Il fallait être vigilants avec le vent qui n'était pas très violent mais qui soufflait en rafale. Je suis d'autant plus heureux de ce titre que je n'ai pas eu l'occasion, cette année, de tirer en international* », concluait Dominique Genêt (49 ans) qui est victime d'un rajeunissement des cadres initié par la DTN.

La journée à Surgères aurait pu se terminer en apothéose si Cyril Rondelot avait pu accrocher la boîte en individuel. Mais Thomas Ducoup (Sénart) privait le Smarvois de la médaille de bronze 141 à 135.

Championnat du Comité régional de tir à l'arc

Publié le 31/07/2018 à 04:55 | Mis à jour le 31/07/2018 à 04:55



Hugues Hugot, Sophie Rouzet et Nathalie Monin.

© Photo NR

Samedi et dimanche, la Compagnie des archers du Val de Vienne a accueilli le championnat du Comité régional, ancien championnat de ligue arc classique et arc à poulie. La compétition a rassemblé 142 archers venus de toute la grande ligue, de Biarritz à Loudun, en passant par Limoges.

Le championnat s'est déroulé samedi pour les jeunes et les super-vétérans et dimanche pour les adultes et vétérans. « *Durant ces deux jours, nous avons décerné 19 titres de champions régionaux* », précise Hugues Hugot, le président.

Pour le club de Vouneuil, Sophie Rouzet, senior dame, arc à poulie, est championne régionale, et Nathalie Monin, senior dame, arc à poulie, est vice-championne régionale. « *Elles sont toutes les deux qualifiées pour le championnat de France de tir fédéral, fin août, à Ruelle. Jean-Marie Parvery et Frédéric Loiseau sont également qualifiés en tir en campagne.* »

Nadine Sechet, représentante du Comité régional et archère, a remercié le club d'avoir accueilli la compétition.



Antonin Hugot (La Compagnie des Archers du Val de Vienne) est monté sur la plus haute marche du podium ce dimanche à Vittel : il est champion de France cadets en salle.

© sd

Dimanche dernier, le cadet Antonin Hugot (La Compagnie des Archers du Val de Vienne) est devenu pour la première fois champion de France de sa catégorie d'âge.

Compter un champion de France dans ses rangs, c'est inédit dans l'histoire du club de la **Compagnie des Archers du Val de Vienne**, basé à Vouneuil-sur-Vienne. Pourtant, depuis dimanche 25 février, le cadet **Antonin Hugot** (16 ans) est bien allé chercher le titre national en salle à Vittel, après un suspense insoutenable.

Avec le quatrième bilan de la saison hivernale, il a été convié à participer avec onze autres concurrents à ces **championnats de France en salle** barebow (arc nu). Puis, avec le troisième bilan des qualifications de samedi, le lycéen de Marcelin-Berthelot (Châtelleraut) s'est hissé dans le tableau final.

Un titre à 3 millimètres près

Vainqueur en quart de finale, il a dû batailler davantage dans le dernier carré, décrochant sa place pour l'ultime duel grâce à une **flèche de barrage** : les deux concurrents étant à égalité, ils sont départagés par un dernier tir, le vainqueur étant celui qui transperce la cible le plus près du centre.

Rebelote en finale : à 5 partout, il a fallu se départager. Et, pour **3 mm**, le pensionnaire de la Compagnie des Archers du Val de Vienne s'est paré d'or et s'offre un titre prestigieux. *" C'est la première fois dans l'histoire du club, fondé en 1989, que nous avons un **champion de France** "*, se réjouit Hugues Hugot, à la fois président de l'association et père du lauréat.

Et si Antonin Hugot donnait des idées à ses camarades ? *" Ce week-end, à Mulhouse se dérouleront les championnats de France seniors. Nous avons deux engagés, et je ne présagerai pas du résultat "*, commente le dirigeant. De quoi garnir un peu plus les vitrines du club ?

Médaille de la commune pour Antonin Hugot

Publié le 22/03/2018 à 04:55 | Mis à jour le 22/03/2018 à 04:55



L'archer, Antonin Hugot, champion de France, entouré de ses deux entraîneurs.

© Photo NR

Lors d'une cérémonie organisée au gymnase de Vouneuil par la Compagnie des archers du Val de Vienne, le maire, en présence de représentants d'associations et de nombreux membres du club, a honoré les archers ayant représenté Vouneuil lors des derniers championnats de France sélectifs de tir en salle. Brigitte Kerviel, entraîneur du club en arc classique, s'est classée 7^e et Sophie Rouzé a atteint les 8^e de finale dans la catégorie arcs à poulies.

Le maire a souligné l'excellent niveau atteint par le club en remettant à Antonin Hugot la médaille de la commune pour l'obtention de son titre de champion de France catégorie cadet en février dernier au CPO de Vittel.

Hugues Hugot, le président de la compagnie, a souligné que les efforts de structuration du club portaient leurs fruits et s'est adressé aux jeunes archers. Il a rappelé de le club a eu plusieurs médaillés aux différents championnats de France depuis 1989. Jean-Marc Beau a été trois fois vice champion de France : en tir en salle en 1998, champion olympique universitaire en 1997, champion d'Europe de tir en salle en 1999 et également recordman du monde à 30 mètres 360/360. Julien Gillard a été deux fois vice champion de France : Fita 2006 et tir fédéral 2007. Il a été présélectionné olympique et médaillé bronze en D1 en 2008. Sophie Charlot a été vice-championne de France en tir fédéral junior dame en 2011. Brigitte Kerviel a été médaille de bronze au championnat de France de tir olympique Fita en 2015.

Plumes et flèches à l'école de tir

Publié le 27/03/2018 à 04:55 | Mis à jour le 27/03/2018 à 04:55



VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Passage de grade pour les jeunes archers

© Photo NR

La compagnie des archers du Val de Vienne a organisé le premier passage de grades de la saison au gymnase de Vouneuil. Vingt-huit archers de l'école de tir à l'arc, jeunes et moins jeunes, étaient présents pour passer les épreuves. « Plumes de couleur » pour les jeunes de 7 à 9 ans et « flèches » pour les plus aguerris sur des distances de 10 à 30 mètres. « *Tous les poussins ont réussi leur niveau et plusieurs jeunes ont même réussi à passer deux grades dans cette séance de tirs* », se félicite le président. L'après-midi s'est terminé par la remise des récompenses et un moment de convivialité pour fêter les anniversaires du trimestre.

Dans le club, qui existe depuis 1989, les adolescents et les adultes peuvent pratiquer le tir en salle, le Fita (2 x 50 m en arc à poulies ou 2 x 70 en classique), le tir fédéral à 2 x 50 m, le tir en campagne, ainsi que le tir nature ou 3D mais aussi tirer en loisir. Les entraînements se font au gymnase multisports avec 3 pas de tir (possibilité de tirer jusqu'à 35 m) et sur un terrain Fita (7 cibles de 15 à 70 mètres ainsi que 2 cibles mobiles). Deux terrains d'entraînement pour le tir de parcours avec cibles mobiles sont à disposition : le premier près du terrain d'entraînement, le second prêté par le club de moto-cross.

Médailles, diplômes et coupes

Publié le 23/05/2018 à 04:55 | Mis à jour le 23/05/2018 à 04:55

TIR À L'ARC
SMARVES



Les archers, organisateurs et arbitres après la remise des récompenses, dimanche après-midi.

© (Photo cor.)

Les concours de tir à l'arc en extérieur organisés par la Flèche Pictave, le club de tir à l'Arc de Smarves, se sont déroulés au stade de la Futaie, le week-end dernier, sous un soleil radieux. Franck Goubeau, le président, se réjouissait des résultats obtenus et du bon déroulement de ces journées avec « cent trente archers, réunis sur deux jours de compétition, représentant dix-neuf clubs venus de Loire-Atlantique, Vendée, Deux-Sèvres, Charentes, Charentes Maritime, Limousin et Indre-et-Loire et sept clubs de la Vienne avec Chauvigny, Poitiers, Loudun, Vouneuil-sur-Vienne, Saint-Benoît, Lencloître et Smarves. »

ARC CLASSIQUE Masculins Poussins : L. Groussard (Ardin). Benjamins : N. Coville (Smarves). Minimes : M.-A. Renard (Ruelle). Cadets : A. Mirakoff (Smarves). Juniors : P. Gauvin (Smarves). Seniors : M. Trouve (Niort). Vétérans : F. Goubeau (Smarves). Super-vétérans : J.-M. Debare (Thouars). **Féminines** Minimes : J. Lépinay (Loudun). Cadettes : L. Lépinay (Loudun). Seniors : S. Potier (Loudun). Vétérans : N. Sechet (Niort). **ARC À POULIES Masculins** Cadets : C. Coutant (Chauvigny). Séniors : M. Durivaud (Smarves). Vétérans : D. Biojout (Limoges). Super-vétérans : F. Schreiber (Chauvigny). **Féminines** Seniors : S. Rouze (Vouneuil/Vienne). Vétérans : S. Romanteau (Niort).